

## Mostapha Laabid : un article d'inspiration nationaliste identitaire

Date : 13 novembre 2019

[Dans un article non signé, qui vient d'être publié sur le site breizh-info.com que je vous encourage à lire en version intégrale](#) (je dis bien : breizh-info.com et non breizh-info.bzh, contrairement à ce qu'affiche sa page d'accueil), je lis ceci :

*« Mais la grande question demeure : qui a dénoncé M. Laabid ? Qui sont ces « ils » ? Ce dernier a sa petite idée : « Des forces obscures qui se sont agitées pour me dénoncer auprès de Tracfin. Je ne saurais jamais qui a été à la manœuvre (...) Je me battrais jusqu'à la dernière seconde pour qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils souhaitent : mon inéligibilité. » (Le Télégramme, Bretagne, id.)*

*On peut avancer quelques hypothèses quant aux « ils » et aux « forces obscures » : ses anciens amis de l'hôtel de ville (le PS), des islamistes, des Marocains jaloux de sa réussite politique, des marcheurs qui visaient la place, des habitués des milieux associatifs qui avaient remarqué des « anomalies » dans le fonctionnement d'Intermède, des francs-maçons à cheval sur le principe d'honnêteté...*

*Si la cour d'appel maintenait l'inéligibilité de Laabid, la situation ne serait pas pour autant catastrophique pour ce dernier. En effet, il pourrait « faire valoir ses compétences et son expertise » chez lui au Maroc. Et démarrer une seconde carrière politique... »*



Je ne pense pas être suspect d'une particulière bienveillance à l'égard de Mustapha Laabid, mais je tiens à dénoncer ici un certain nombre de sous-entendus malveillants - pour ne pas dire pervers - que cet article tout entier véhicule en tentant, à mon avis maladroitement et surtout inopportunément, d'instrumentaliser la situation.

Ceci dit :

- il m'apparaît que dans sa liste des possibles forces obscures, l'obscur rédacteur de l'article a omis de citer la députée PS sortante de la circonscription : grande perdante des élections législatives de 2017 remportées par son concurrent Mustapha Laabid sous l'étiquette LREM, puisqu'elle n'avait même pas pu participer au second tour... alors qu'elle venait de consacrer en 2014 : 10.000 euros de sa réserve parlementaire à subventionner à nos frais l'association FACE (dont Mustapha Laabid, à l'époque PS, était le directeur), avant de consacrer l'année suivante : 8.000 euros de sa réserve parlementaire à subventionner à nos frais le Collectif Intermède (présidé par Mustapha Laabid, à l'époque PS)
- à supposer que Mustapha Laabid soit de nouveau condamné en appel (ce qui ne serait que sa 4<sup>ème</sup> condamnation au pénal), ce ne serait pas la première fois qu'il s'installe au Maroc après une condamnation... puisque ce fût déjà le cas entre 2003 et 2005 après qu'il ait été condamné par le tribunal correctionnel pour exécution de travail dissimulé.

Selon moi, la question n'est pas d'aller à la chasse à l'homme, mais plus honnêtement de participer à la recherche de la vérité.

Pour aller plus loin : [liens vers toutes mes contributions concernant Mostapha Laabid](#) , déjà 3 fois condamné au pénal